

» INC-FM-46 Détecteur portatif de monoxyde de carbone



Définition / Description

Le détecteur de gaz est un appareil de sécurité individuelle qui signale la présence de monoxyde de carbone à des niveaux supérieurs alarmé.



Indications

- Cet appareil détecte exclusivement du monoxyde de carbone (CO) en partie par million (ppm).
- 2 alarmes 35 et 200 ppm.
- Durée de vie 24 mois après activation du détecteur.
- Alarme sonore 95 DB à 30 cm.



Risques

- 200 ppm : Maux de tête, vertiges, nausées, fatigue.
- 400 ppm : Maux de tête intenses, danger de mort après 3heures.



Entretien / Maintenance

- Executez un auto-test chaque jour avant toute utilisation.
- Vérifiez que la grille du capteur n'est pas obstruée.



Divers / Sécurité / Point-clé

- Cet appareil est un détecteur de gaz, pas un instrument de mesure.
- Alarmes : seuil d'alarme basse un bip par seconde (sonore) un clignotement long par seconde (visuelle) une vibration longue par seconde (vibrante).
- Seuil d'alarme haute (high) 2 bips courts par seconde (sonore), 2 clignotants court par secondes (visuelle), 2 vibrations courts par secondes (vibrante).
- Si la valeur d'exposition maxi au gaz est supérieure à la place de détection, le message OL (dépassement / échelle) s'affiche.